



2024

Dossier de Candidature - catégorie 1 à 5

Ce dossier de candidature s’adresse aux entreprises, prestataires, associations, institutions et personnes morales qui ont mené un projet de prévention réussi, mis en œuvre en France entre le 1er janvier 2022 et le 1er septembre 2024.

Il permet de concourir aux « Trophées Bossons Futé » dont la remise de prix aura lieu à Paris le 15 octobre 2024.

Les Trophées récompensent les actions remarquables en prévention des risques professionnels (exemple : risques psychosociaux, troubles musculo squelettiques, risque routier ….). L’attention sera portée particulièrement sur l’effectivité, l’efficacité et la pérennité de l’action.

**L'inscription aux Trophées Bossons Futé est gratuite, il est simplement nécessaire d'adhérer à l'association et de régler la cotisation pour l'année en cours. (Bulletin d’adhésion)**

Calendrier

**Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : lundi 2 septembre 2024**

**Annonce des candidats : lundi 9 septembre 2024**

**Vote en ligne pour le prix du public : du 9 septembre au 10 octobre 2024 Cérémonie de remise des Trophées : mardi 15 octobre 2024**

Informations candidat

**Personne Morale**

**Raison Sociale : Renault S.A.S**

**N° de SIREN :780 129 987**

**Adresse :122 Bd Jean Jaurès**

**Forme juridique : S.A.S**

**Code postal, Ville :92100**

**Personne responsable du dossier**

**NOM : Pohu**

**Prénom :Olivier**

**Téléphone :06 62 33 52 86**

**E-mail :olivier.pohu@renault.com**

**Personne responsable du service communication (site de Flins)**

**NOM : De Beaumont**

**Prénom : Caroline**

**Téléphone :** +33 6 70 96 22 11 (Téléphone portable)

* 

**E-mail :** caroline.de-beaumont@renault.com

* 

Catégories

**Choisissez votre catégorie :**

Les catégories seront susceptibles d’évoluer en fonction des dossiers présentés

 **X Catégorie 1 : Innovation**

Vous avez créé une action de prévention originale qui contribue à l’amélioration de la santé et à la sécurité des salariés. Votre concept est innovant et vous pouvez en démontrer l’efficacité. Mettez en avant vos initiatives et communiquez sur votre action.

* **Catégorie 2 : Engagement**

Vous avez mené une action permettant d’offrir un environnement favorable à l’épanouissement et au bien-être des salariés (écoute salariale, organisation du travail, démarche durable et porteuse de sens).

Vous avez renforcé la confiance et l’adhésion des collaborateurs. Leur satisfaction et leur engagement sont visibles ? Montrez-nous comment !

 **X Catégorie 3 : Impact**

Vous avez mené une action de prévention à fort impact. Votre solution améliore la santé, la sécurité et les conditions de travail d’une proportion importante des salariés. C’est le moment de nous en parler !

* **Catégorie 4 : Duo**

Vous êtes prestataire de services dans le domaine de la SST et vous candidatez en binôme avec une entreprise, association, institution. Vous avez travaillé ensemble à la mise en place d’une action de prévention et vous êtes capable de témoigner d’une collaboration réussie. Présentez-nous votre aventure !

* **Catégorie 5 :** **Handicap et emploi**

Vous avez mené une action pour permettre l'inclusion ou le maintien en emploi de personnes en situation de handicap. Vous avez aménagé un poste de travail, trouvé une solution de reclassement ou mis en place des solutions pour prévenir la désinsertion professionnelle ? Mettez en avant vos initiatives et partagez votre expérience !

 **X Prix du public :**

Le prix du public sera décerné au meilleur projet, quelle que soit la catégorie. La notation du Prix du public, se fera à 100% en ligne par le public, via une plateforme dédiée. Les votes seront pris en compte du 9 septembre 2024 jusqu’au jeudi 10 octobre 2024, minuit (00:00).

Description de l’action

**Votre action de prévention concerne un secteur d’activité particulier :**

**⬜** **BTP ⬜ Agroalimentaire ⬜ Industrie ⬜ Logistique et transport ⬜ Banque et assurance ⬜ Administration publique ⬜ Santé et action sociale**

**⬜ Culture ⬜ Services**

**⬜ Autres**

**Résumez en quelques lignes votre action C’est ce résumé qui vous présentera sur internet et sur le programme de la cérémonie :**

|  |
| --- |
| Le dojo sécurité est un espace qui permet de présenter les sujets sécurité aux collaborateurs en les rendant acteurs de la formation.L’usage de ces formations pratiques est courant en Asie, et Renault a pleinement intégré ces formations lors de sa période d’Alliance avec Nissan.Ce type de mise en situation favorise l'apprentissage et donne un caractère ludique à un sujet qui peut parfois paraître abstrait ou rébarbatif.Toutes les personnes entrant sur site industriel doivent passer par ce dojo afin de posséder un minimum de culture sécurité et de se conformer aux dix règles fondamentales Renault.La formation est ouverte aux salariés Renault, aux intérimaires, aux prestataires, ainsi qu’aux entreprises intervenant sur le site.La remise à niveau des dojos sécurité chez Renault date de 2017, et chaque année, plusieurs milliers de personnes sont formées. Les derniers dojos présentés ont été remis à jour en 2022. (sites de Flins en majorité, et quelques photos issues de Villiers Saint Frédéric)Des adaptations ou des renforcements ont lieu en fonction des problématiques locales, comme le travail en hauteur, l’ergonomie, les produits chimiques.La démarche présente 2 intérêts majeurs :1. La forme et la mise en pratique permet aux collaborateurs de se souvenir de leur passage au dojo sécurité (c’est un peu un « évènement » marquant)
2. La création d’un dojo adapté est simple, nécessite peu de moyens, et est facilement adaptable à toute entreprise volontaire.
 |

Dojo sécurité

**Durée / dates de l’action**

Action relancée sur les sites de Flins début 2022, relancée sur VSF fin 2022

# Description de l’action

* **Décrivez les principaux objectifs de votre action.**

Faire découvrir de façon active les règles de base de la sécurité, les bonnes et mauvaises pratiques ainsi que les conséquences de leur non respect

* **Quel est votre public cible ?**

Le public cible est l’ensemble des personnes entrant sur les sites, en particulier sur les parties industrielles du site.

La formation est ouverte aux salariés Renault, aux intérimaires, aux prestataires, ainsi qu’aux entreprises intervenant sur le site

* **Comment avez-vous réalisé l’analyse du besoin ?**

Nous avons jugé nécessaire de sensibiliser tous nos salariés et toutes les personnes entrant sur site à nos règles fondamentales de la sécurité, afin de les rendre plus conscients des risques liés à leur activité, et de préparer / accompagner les autres formations sécurité dispensées dans les différents départements et selon les postes.

* **Quels sont les services internes qui ont été associés à l’action ?**

L’action a été menée sous l’égide du directeur de site, avec une forte implication des services HSE, maintenance, et communication du site.

Le directeur a donné l’impulsion et le budget

Le service HSE local, appuyé par le service HSE corporate, a apporté l’expertise technique

La maintenance a réalisé / supervisé les travaux.

La communication du site a fait la promotion de l’école et a aidé pour la partie visuelle.

* **Quelles ont été les actions mises en œuvre, décrivez le process**

Mise en place de la salle de formation en 10 étapes représentant les 10 règles fondamentales Renault : différentes étapes :

- Mise à disposition d’une espace adapté à la taille du dojo et bien positionné dans le site (face à l’entrée, bien visible)

- Rénovation du local afin d’en faire un espace « Waouh »

- Choix des exercices concrets pour illustrer chacune des règles fondamentales, en fonction du standard groupe, des besoins spécifiques du site, des matériaux déjà à disposition.

- création des posters pour appuyer / expliciter les règles fondamentales

- création des « stands » avec exercices pratiques.

- revue / test par les équipes HSE corporate pour conseil et validation

- sessions de test avec groupe réduit

- lancement officiel avec le comité directeur du site.

* **Quels ont été les moyens utilisés ?**

Réutilisation de matériel existant ou fabrication en interne des éléments. (Chariot élévateur, harnais, armoire électrique, bacs plastique de manipulation,…)
Achat de télévisions pour passer des messages powerpoint en complément ou des videos explicatives.

* **Quel a été le budget de l’action.**

Le budget est variable : une grande partie du budget a été consacré à la remise en état du local hébergeant l’école (sols et peinture).

# Evaluation

* Décrivez les indicateurs de mesures d’impact mis en place pour évaluer votre action.

Nombre de personnes formées

Quiz en sortie de dojo pour les formés

Evolution des accidents sur le site

Rafraichissement des formations

* **Comment évaluez-vous la pérennité de votre action ?**

Ce type d’action est pérenne sur nos sites depuis 2015 environ. Nous avons testé certains éléments en réalité virtuelle, mais à ce jour un vrai dojo physique est nettement plus simple, plus marquant à mettre en œuvre et au final de même prix ou moins cher.

* **Avez-vous mis en place des actions correctives en cours de parcours, lesquelles et pourquoi ?**

Lors des travaux préparatoires, nous avons modifié les posters pour s’assurer qu’ils soient facilement compréhensibles, et adaptés au site.

Sur les différents stands, nous cherchons à ne pas avoir d’écart sécurité, c’est-à-dire à être dans une situation « techniquement parfaite ». En cas d’écart connu, il est expliqué en quoi le point restant est un écart

* **Quel a été l’impact pour la structure ?**

Impact favorable dans le renforcement de la culture sécurité

# Autres documents à joindre au dossier :

* + Un support vidéo de votre projet/structure. Durée 40 secondes, format paysage. Il sera diffusé sur le site internet et pendant la cérémonie.
	+ Votre logo en HD
	+ Toute image que vous souhaitez transmettre